



BANQUE des
TERRITOIRES



Soutenir vos investissements dans le secteur de l'eau

LA BANQUE DES TERRITOIRES LANCE L'OFFRE **AQUA PRÊT** EN JANVIER 2019
POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE FINANCEMENTS
DES PROJETS D'EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU PLUVIALE,
EXPRIMÉS DANS LE CADRE DES ASSISES DE L'EAU

#2 Md€

une enveloppe
de prêts dédiée

#100 %

financement intégral
du besoin d'emprunt
jusqu'à 5 M€

**Collectivités, vous souhaitez moderniser
votre gestion des services publics locaux d'eau,
pour une meilleure utilisation des ressources en eau ?**

La Banque des Territoires lance en janvier 2019 l'offre **Aqua Prêt** dédiée à l'eau :

Notre mission : financer votre opération en mobilisant une enveloppe de prêts sur fond d'épargne pour la réalisation de vos travaux.

Conditions d'octroi des prêts, avec des objectifs de renforcement de :

- qualité de gestion patrimoniale,
- qualité des réalisations,
- partage des données pour une meilleure connaissance du réseau.

CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

Quotité de financement	Jusqu'à 5 M€, 100 % du besoin de financement Au delà de 5 M€, 50 % du besoin de financement
Durée	25 à 40 ans, voire 60 ans maximum pour les réseaux (sur justificatif)
Taux	Livret A + 75 pb Barème mensuel pour la version inflation
Mobilisation des fonds	5 ans maximum, sous conditions
Echéances	Annuelles, semestrielles ou trimestrielles
Commission d'instruction	6 pb
Pénalité de dédit	1 % de la part annulée
Indemnité de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle

Un partenariat est en construction avec les agences de l'eau et l'Etat afin de massifier les financements des projets de collectivités.

Contactez votre interlocuteur

banquedesterritoires.fr



@BanqueDesTerr